

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

①1 N° de publication :
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

2 579 433

②1 N° d'enregistrement national :

85 05343

⑤1 Int Cl⁴ : A 47 B 97/04.

①2

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 1^{er} avril 1985.

③0 Priorité :

④3 Date de la mise à disposition du public de la
demande : BOPI « Brevets » n° 40 du 3 octobre 1986.

⑥0 Références à d'autres documents nationaux appa-
rentés :

⑦1 Demandeur(s) : *FRANCOIS Jacques et GRANIER Nicole*
épouse FRANCOIS. — FR.

⑦2 Inventeur(s) : Jacques François et Nicole Granier
épouse François.

⑦3 Titulaire(s) :

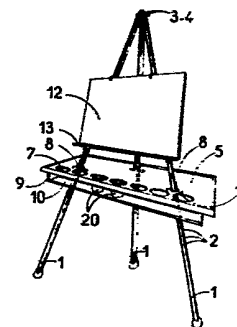
⑦4 Mandataire(s) :

⑤4 Un chevalet de peinture pour enfants, avec tablette porte-couleurs et support feuilles dessin, réglables.

⑤7 L'invention concerne un chevalet de peinture pour enfant avec une tablette 5 dans laquelle sont incorporés les pots de peinture 20 et avec un support feuilles de dessin 12 avec élément anticoulées 13, démontable et réglable selon l'âge.

Il est constitué de trois montants 1 assemblés en leur extrémité 3, 4 qui passent au travers de trois évidements 8 circulaires creusés dans une tablette 5 rectangulaire. Celle-ci 5 repose sur des tourillons 11 placés dans des percements 2 réalisés dans les montants 1. Les évidements circulaires 7 percés dans cette tablette 5, en ligne, avec une planchette support au dessous 10, 9, reçoivent des pots de peinture 20. Un support feuilles de dessin 12, avec élément anticoulée 13 est fixé aux montants 1.

Le chevalet selon l'invention est particulièrement destiné à l'utilisation des enfants.



FR 2 579 433 - A1

D

La présente invention concerne un chevalet de peinture, avec une tablette support pots de peinture, pouvant être utilisé par les enfants dès leur plus jeune âge et suivre la croissance de l'enfant jusqu'à l'âge adulte, grâce à son réglage en hauteur.

Les chevalets existant s'adressent surtout aux adultes et sont peu pratiques pour des enfants car ils sont, soit lourds et encombrants, soit trop légers et peu stables, soit pliables et dangereux à utiliser, à cause du manque de sécurité des systèmes de fixation. De plus, il est nécessaire d'avoir parallèlement une boîte de peinture indépendante, avec les problèmes nombreux de manipulation maladroite chez l'enfant.

Le chevalet selon l'invention, permet d'éviter ces inconvénients car il est léger, solide, stable, d'un encombrement réduit, réglable, démontable. Grâce à une tablette dans laquelle sont incorporés les pots de peinture, l'enfant peut utiliser à tout instant ce chevalet, prêt à l'emploi, sans aucune manipulation dangereuse ou délicate.

La figure 1 représente, en perspective, le chevalet selon l'invention.

La figure 2 représente, en coupe suivant AA, le chevalet vu de face, suivant l'invention.

La figure 3 représente, en coupe suivant BB, le détail du support pots de peinture.

La figure 4 représente, en coupe suivant CC, le chevalet vu de profil, selon l'invention.

La figure 5 représente, en coupe, l'assemblage des trois montants (1) par une vis à métaux (3) et un écrou à oreille (4).

La figure 6 représente, en coupe, la fixation de la tablette (5) à l'aide de tourillons (11), placés dans les réservations (2) percées dans les montants (1), selon l'invention.

La figure 7 représente, en coupe, un détail de fixation du support pot de peinture (9) (10) à la tablette (5), avec des vis à bois (17) (19), ainsi qu'une coupe de la baguette (6) encadrant la tablette (5).

Suivant une disposition de l'invention, ce chevalet se compose de trois montants en bois (1), assemblés à leur extrémité supérieure par une vis à métaux (3), placée dans une réservation (2), et un écrou à oreille (4), formant une pyramide ayant pour base un triangle isocèle. Le montant (1), correspondant au sommet du triangle isocèle, est perpendiculaire au sol. Les deux autres montants (1) sont bisautés en leur extrémité supérieure afin de permettre l'ajustage triangulaire

avec le montant perpendiculaire au sol. Les montants sont percés aux trois quart de leur longueur à partir du haut, par une série de percements (2) pouvant recevoir des tourillons bois. Des embouts plastiques sont placés aux extrémités inférieures de chaque montant (1) (18)

5 Ce trépied en bois assure une bonne emprise au sol de l'ensemble.

Suivant une autre disposition de l'invention, ces montants (1) passent au travers d'une tablette(5) horizontale et rectangulaire, par l'intermédiaire de trois évidements (8), percés dans celle-ci selon un triangle isocèle.

10 Suivant encore une autre disposition de l'invention, cette tablette (5) repose sur trois tourillons (11) placés dans les percements (2) des montants (1) à la hauteur choisie. Cette tablette (5) selon les différentes positions possibles des tourillons (11) dans les trous (2) du montant perpendiculaire au sol, peut avoir une po-
15 sition horizontale ou légèrement inclinée.

Suivant une autre disposition de l'invention, la tablette (5) est percée de plusieurs évidements circulaires (7), se situant en ligne, entre les deux montants (1) inclinés et la baguette d'encadrement, et d'un diamètre permettant l'incorporation de pots plastique de peinture (20). Ces pots(20) reposent sur un support bois
20 (10) vissé par l'intermédiaire de deux plots (9) avec des vis à bois (19) (17), à la tablette (5).

Cette tablette est en stratifié ou lamifié, matériaux lavable et encadrée par un jonc en bois. Elle (5) est le principal élément
25 de l'invention car elle est le noeud d'assemblage du chevalet. Elle en augmente la stabilité et permet son réglage en hauteur. On peut aussi y déposer les pinceaux, crayons, feuilles etc...

Suivant encore une autre disposition de l'invention, le support (12) feuilles de dessin en contre plaqué avec une bande anti
30 coulées sur la partie inférieure (13), est fixé aux montants bois (1) à l'aide de pitons anneaux (14) placés sous la partie inférieure du support (12), s'imbriquant dans deux vis à bois bombées (15), placées à la hauteur désirée, et à l'aide de deux pitons gonds(16) en partie supérieure, fixés aux deux montants (1).

35 Le chevalet est en bois mais l'invention peut être réalisée aussi en tout matériaux plastique ou métallique.

REVENDEICATIONS

- 1) Chevalet de peinture avec montants (1) percés pour recevoir des tourillons (11), assemblés selon une forme pyramidale et formant un trépied.
- 2) Chevalet selon la revendication 1 caractérisé par le fait que les montants (1) passent au travers d'évidements circulaires (8) réalisés sur une tablette horizontale(5).
- 3) Chevalet selon les revendications 1 et 2, caractérisé par le fait que la tablette/⁽⁵⁾repose sur des tourillons/⁽¹¹⁾placés dans les percements (2) des montants (1).
- 4) Chevalet selon la revendication 2 caractérisé par le fait que la stabilité de l'ensemble est assurée par le clivage de la tablette (5) aux montants(1), par les évidements (8) et les tourillons (11).
- 5) Chevalet selon les revendications 2 - 3 - 4 caractérisé par le fait que cette tablette comporte une série d'évidements en ligne (7) et un support inférieur (10) (9) (17) (19), permettant d'y incorporer des pots de peinture(20).
- 6) Chevalet selon les revendications 2 - 3 - 4 - 5 caractérisé par le fait que la tablette (5) a un encadrement sur son périmètre d'un jonc bois, formant en partie supérieure un rebord arrondi.
- 7) Chevalet selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé en ce qu'il peut être réalisé en bois, ou en matière plastique ou en métal.

1/3

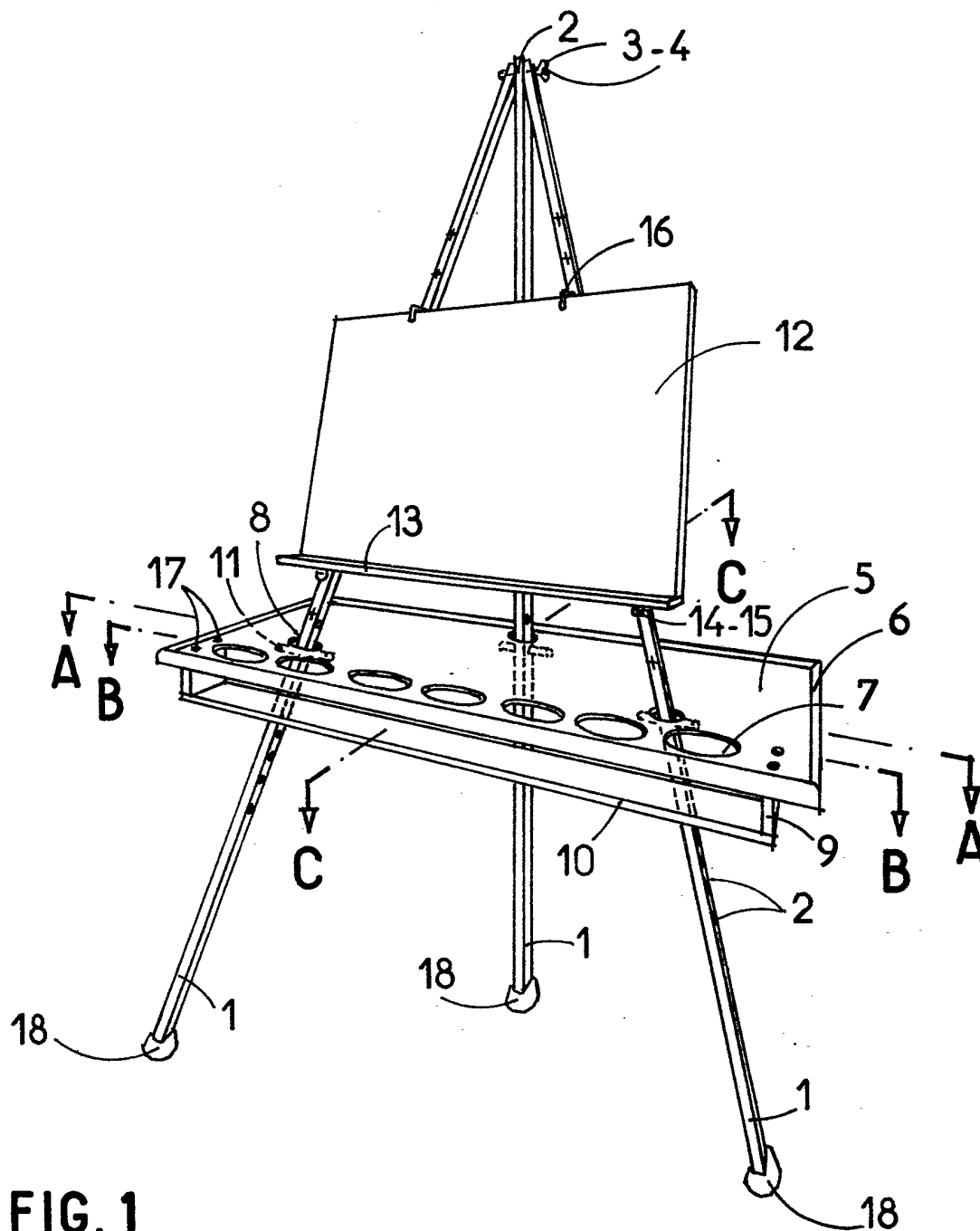
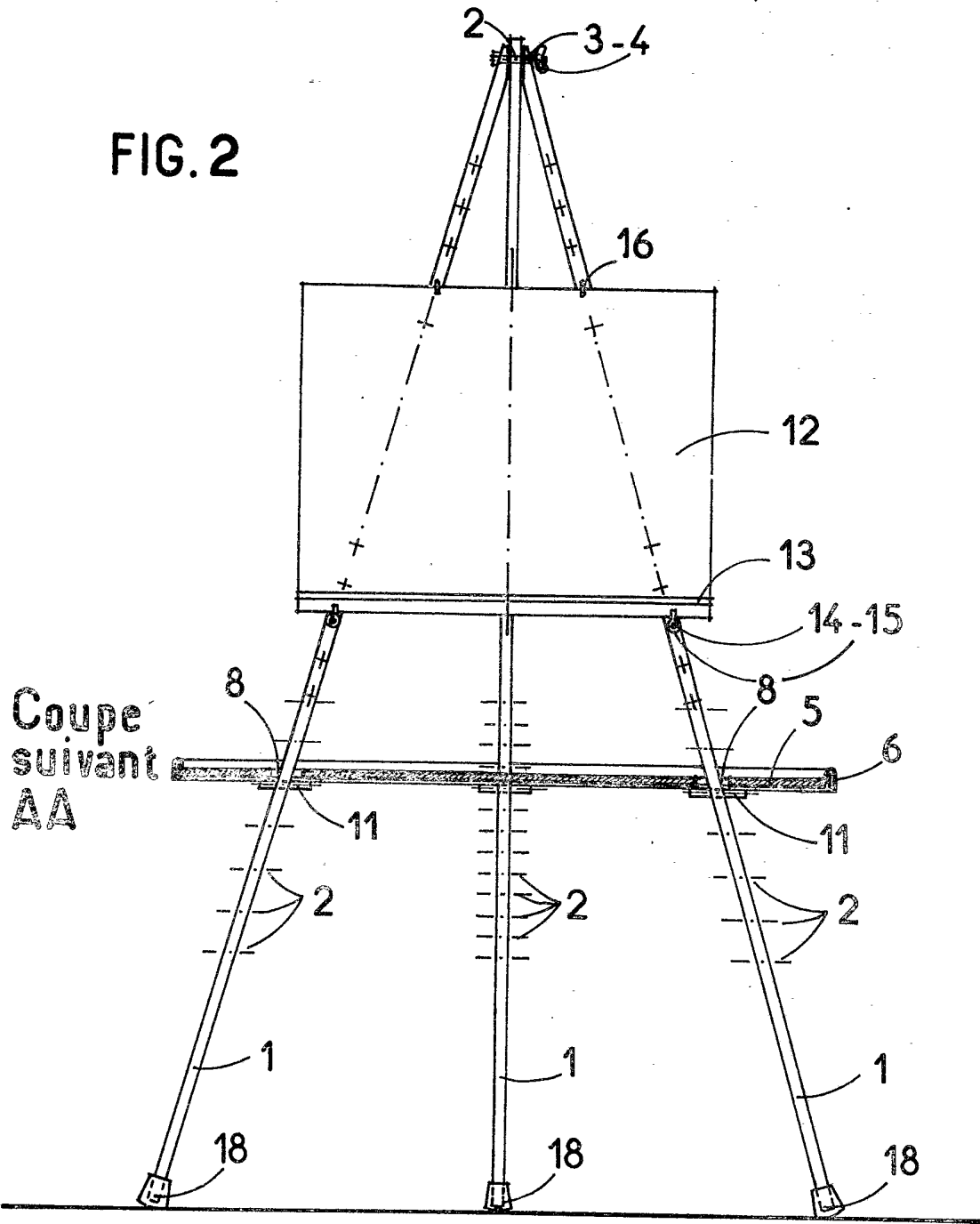


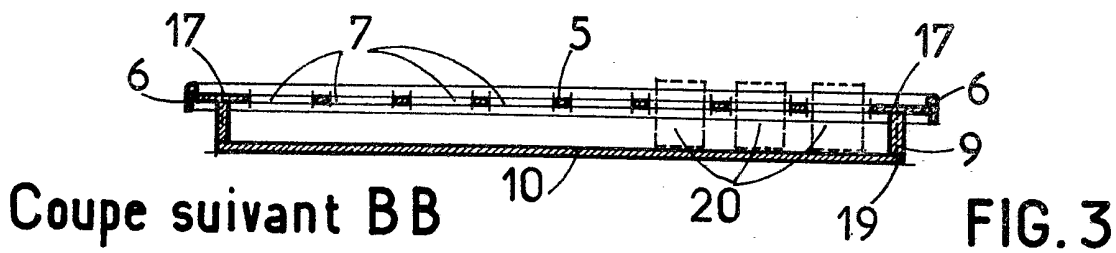
FIG. 1

2/3

FIG. 2



Coupe
suivant
AA



Coupe suivant BB

FIG. 3

3/3

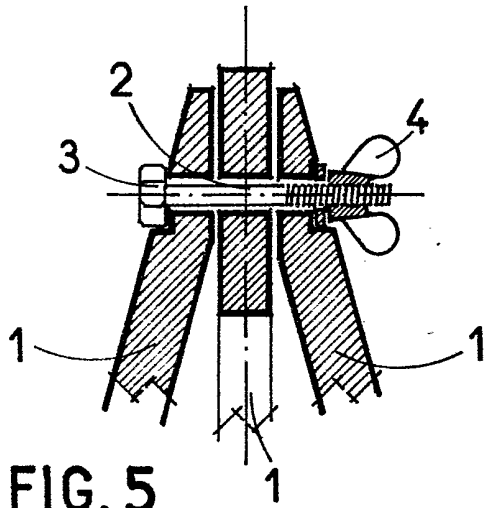


FIG. 5

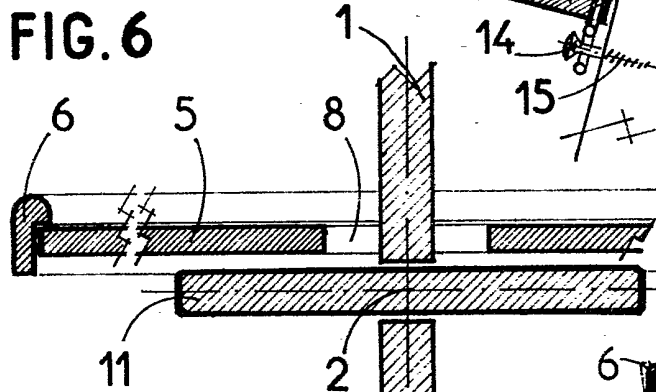


FIG. 6

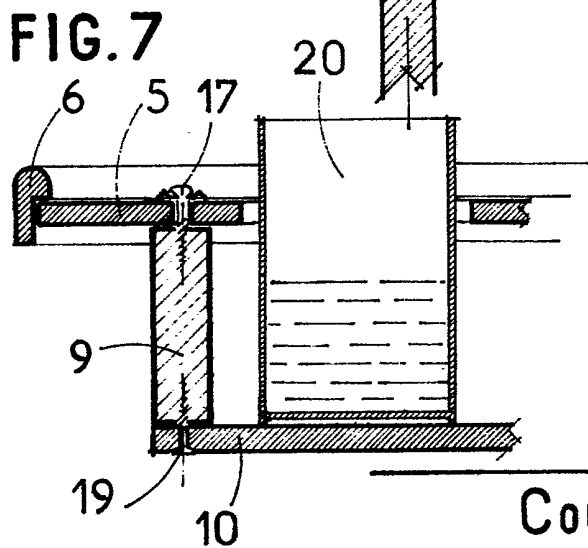
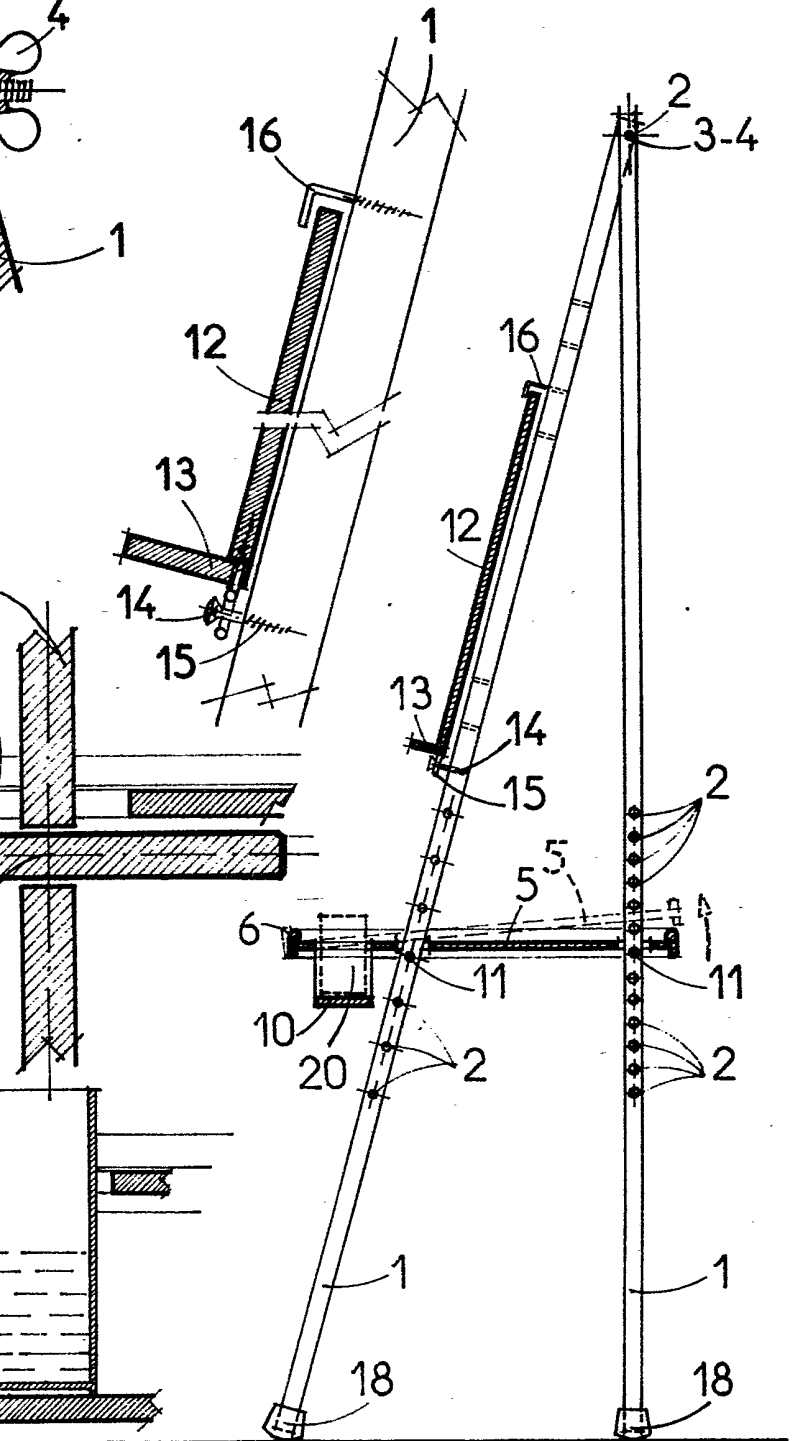


FIG. 7



Coupe suivant CC

FIG. 4